



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 10 décembre 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30

## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Redistribution des heures supplémentaires** 3  
En novembre 1995, pas moins de 169 000 emplois auraient pu être créés s'il avait été possible que toutes les heures supplémentaires accumulées durant ce mois puissent être converties en emplois à temps plein. Toutefois, en réduisant uniquement les heures supplémentaires des travailleurs favorables à une telle mesure, ce nombre potentiel serait inférieur à 10 000.
- **Performance économique et faible revenu dans les familles, 1973 à 1995** 6  
Une nouvelle étude indique que la croissance économique réduit efficacement l'incidence de faibles revenus dans tous les types de familles. Cette efficacité dépend cependant de la façon dont les gains tributaires de l'expansion sont distribués entre les groupes familiaux.

(suite à la prochaine page)



### L'emploi et le revenu en perspective Hiver 1997

Le numéro d'hiver 1997 de *L'emploi et le revenu en perspective* comporte cinq articles dont trois ont trait aux heures de travail. Ces derniers portent respectivement sur les caractéristiques des personnes qui font des heures supplémentaires rémunérées ou non, sur la possibilité de réduire le chômage en redistribuant les heures supplémentaires et sur les préférences quant aux heures de travail.

On y retrouve également une analyse régionale des emplois saisonniers, temporaires et occasionnels de même qu'une étude portant sur l'évolution du mouvement syndical au cours des 30 dernières années et sur les caractéristiques des syndiqués tant sur le plan démographique que du marché du travail. La rubrique «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu» présente une analyse et des graphiques sur les gains des travailleurs autonomes ainsi que la croissance de ce mode de travail.

Le numéro d'hiver 1997 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001-XP, 18 \$ / 58 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Jeannine Usalcas au (613) 951-4628, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## **AUTRES COMMUNIQUÉS**

---

Indice des prix des logements neufs, octobre 1997	8
Estimations trimestrielles relatives aux caisses de retraite en fiducie, deuxième trimestre de 1997	9
Tuyaux et tubes en acier, octobre 1997	9

---

## **NOUVELLES PARUTIONS**

---

	10
--	----

---

## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

### Redistribution des heures supplémentaires

En novembre 1995, pas moins de 169 000 emplois auraient pu être créés s'il avait été possible que toutes les heures supplémentaires accumulées durant ce mois puissent être converties en emplois à temps plein. Toutefois, en réduisant uniquement les heures supplémentaires des travailleurs favorables à une telle mesure, ce nombre potentiel serait inférieur à 10 000.

Les données de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail révèlent que, sur une base régulière, les travailleurs rémunérés ont effectué en moyenne 6,8 millions d'heures supplémentaires rémunérées par semaine en novembre 1995. En supposant que les heures supplémentaires pourraient être converties en emplois de 40,5 heures-semaine, soit le nombre d'heures-semaine des employés à temps plein, le total de ces heures aurait pu créer 169 000 nouveaux emplois. Le nombre de chômeurs pour ce mois aurait donc diminué de 13,2 %, faisant ainsi passer le taux de chômage de 8,7 % à 7,5 %.

### Potentiel de réduction du nombre de chômeurs selon la province

	Nombre de chômeurs	Potentiel de création d'emplois <sup>1</sup>	Taux de chômage	
			Avant la création d'emplois	Après la création d'emplois <sup>1</sup>
	en milliers		%	
<b>Canada</b>	<b>1 284</b>	<b>169</b>	<b>8,7</b>	<b>7,5</b>
Terre-Neuve	37	1	16,3	15,7
Île-du-Prince-Édouard	7	1	10,8	9,9
Nouvelle-Écosse	45	4	10,5	9,6
Nouveau-Brunswick	30	3	8,7	7,7
Québec	375	40	10,5	9,4
Ontario	423	76	7,4	6,1
Manitoba	47	5	8,6	7,7
Saskatchewan	33	4	6,7	5,8
Alberta	118	20	7,9	6,6
Colombie-Britannique	169	16	8,8	8,0

<sup>1</sup> Ces calculs ne sont que des hypothèses et non des résultats d'enquête.

La création de ces 169 000 emplois potentiels repose toutefois sur plusieurs hypothèses. Elle suppose notamment une parfaite adéquation entre les qualifications requises pour ces emplois et celles offertes par les chômeurs, aussi bien qu'une parfaite mobilité des chômeurs d'une province à l'autre.

#### Note aux lecteurs

Le présent communiqué met en lumière deux articles du numéro d'hiver 1997 de la publication L'emploi et le revenu en perspective qui paraît aujourd'hui.

Le premier article porte sur la possibilité de réduire le chômage en redistribuant les heures supplémentaires rémunérées. Celles-ci sont d'abord converties en emplois à temps plein hypothétiques et réparties ensuite selon la province, la profession et le niveau d'instruction. On tente également d'apparier ces emplois à temps plein avec les chômeurs en tenant compte de leur province et de leur profession. Ces chiffres n'illustrent que le potentiel de création d'emplois et ne constituent en aucun cas des estimations tirées d'une enquête. Les données reflètent la situation qui avait cours en novembre 1995; effectuée à un autre moment, l'étude aurait porté des résultats pouvant être légèrement différents.

L'analyse se fonde sur L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail. Il s'agit de la seule enquête offrant des renseignements sur les heures supplémentaires habituelles et les préférences relatives aux heures de travail. Parrainée par Développement des ressources humaines Canada, l'enquête a été menée à titre de supplément à l'Enquête sur la population active de novembre 1995.

Le deuxième article examine les caractéristiques des personnes qui font des heures supplémentaires (les heures supplémentaires étant celles effectuées en plus des heures normales ou prévues). Il porte notamment sur les types d'emploi de ces personnes et fait ressortir les différences entre les heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées. L'analyse est basée sur les moyennes tirées de l'Enquête sur la population active pour les neuf premiers mois de 1997.

Plusieurs des nouveaux emplois exigeraient une main-d'oeuvre qualifiée, voire hautement scolarisée. Selon la région, les postes de gestionnaires, d'administrateurs et de professionnels représentent près du quart du potentiel total, et ceux de la construction, le dixième. Un tiers de ces nouveaux postes proviendraient des professions liées aux domaines de la transformation, de l'usinage et de la fabrication. Ces emplois exigeraient probablement aussi une main-d'oeuvre relativement spécialisée.

Pour bien comprendre toutes ces questions, un appariement a été effectué entre les caractéristiques que requièrent les nouveaux emplois et celles que possèdent les chômeurs. La province de résidence des chômeurs de même que le lieu où ces nouveaux emplois seraient créés ont également été pris en considération dans l'appariement.

En tenant compte de toutes ces contraintes, seuls 93 000 nouveaux emplois – au lieu de 169 000 – pourraient être créés. Le taux de chômage passerait

alors de 8,7 % à 8,0 %, au lieu des 7,5 % du scénario le plus optimiste.

L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail indique que seulement 5 % des employés effectuant régulièrement des heures supplémentaires auraient accepté une réduction de leur nombre d'heures moyennant une rémunération plus faible. En réduisant uniquement les heures supplémentaires des travailleurs favorables à une telle mesure, seuls un peu moins de 10 000 emplois à temps plein seraient créés, même sans appariement selon la profession ou la province. Par conséquent, le nombre de chômeurs n'aurait diminué que d'une fraction de pourcentage, laissant ainsi le taux de chômage inchangé.

### Nombre potentiel d'emplois créés avant et après appariement, selon la profession, la province et lors d'une diminution volontaire du surtemps<sup>1</sup>

	Potentiel de création d'emplois	Après appariement <sup>2</sup>	Lors d'une diminution volontaire	
			Avant appariement <sup>2</sup>	Après appariement <sup>2</sup>
en milliers				
<b>Ensemble des professions</b>	<b>169</b>	<b>93</b>	<b>9,7</b>	<b>5,6</b>
Gestion et administration	16	11	1,3	0,8
Professionnels	22	10	1,7	1,0
Travail de bureau	15	9	0,6	0,3
Vente	5	4	0,4	0,2
Services	12	9	0,1	0,1
Secteur primaire	7	5	0,2	-
Transformation, usinage et fabrication	52	24	3,5	1,7
Construction	17	9	0,6	0,4
Matériel de transport et maintenance	23	13	1,2	0,9
%				
Taux de chômage	7,5	8,0	8,7	8,7

<sup>1</sup> Cela suppose que les travailleurs disposés à diminuer leur temps de travail le diminuent de l'équivalent de leurs heures supplémentaires.

<sup>2</sup> Appariement selon la profession et la province.

**Note:** Ces calculs ne sont que des hypothèses et non des résultats d'enquête.

### Heures supplémentaires: la situation actuelle

Entre janvier et septembre 1997, plus de 1,9 million des 11,4 millions de travailleurs rémunérés (17 %) ont effectué des heures supplémentaires au cours d'une semaine type. Plus de la moitié (53 %) n'ont pas été rémunérés ou indemnisés d'une autre façon en échange des heures supplémentaires, alors que 45 % ont été payés pour le temps supplémentaire effectué. En moyenne, les personnes qui ont été rémunérées pour toutes les heures supplémentaires effectuées ont déclaré 8,8 heures supplémentaires chaque semaine,

tandis que celles dont les heures supplémentaires n'ont jamais été rémunérées en ont déclaré 9,5.

Les heures supplémentaires sont plus fréquentes dans certaines industries et professions. Elles le sont plus particulièrement dans l'industrie des communications (26 % des travailleurs rémunérés), les services d'enseignement (24 %), les fabricants de biens durables (24 %) et les mines (23 %). Parmi les groupes de professions étudiés, le taux d'heures supplémentaires était plus élevé parmi les enseignants (28 %), les gestionnaires et administrateurs (28 %) et les professionnels des sciences naturelles, du génie et des mathématiques (27 %).

Les travailleurs à temps plein ont un taux d'heures supplémentaires beaucoup plus élevé que les personnes travaillant à temps partiel. En 1997, seulement 8 % des employés à temps partiel faisaient des heures supplémentaires, comparativement à 19 % des travailleurs à temps plein. Même si les travailleurs à temps partiel faisaient état d'un nombre hebdomadaire moyen d'heures habituelles de travail beaucoup plus faible que leurs homologues à temps plein (17 heures comparativement à 40), le nombre d'heures supplémentaires était semblable. Les travailleurs à temps partiel en effectuaient en moyenne 8,7 heures, comparativement à 9,3 heures chez les travailleurs à temps plein.

En moyenne, les gains hebdomadaires (excluant la majoration pour les heures supplémentaires) des personnes faisant du temps supplémentaire étaient supérieurs à ceux des personnes qui n'en faisaient pas (734 \$ comparativement à 530 \$). Ces gains étaient beaucoup plus élevés (840 \$) lorsque le temps supplémentaire n'était pas rémunéré. Cette disparité témoigne vraisemblablement de la plus grande fréquence du temps supplémentaire non rémunéré chez les travailleurs à temps plein, les gestionnaires, les administrateurs et les professionnels, lesquels sont mieux rémunérés.

Seulement 12 % des employés temporaires ou occasionnels ont déclaré des heures supplémentaires, comparativement à 17 % des titulaires de postes permanents. Les travailleurs occupant un emploi non permanent étaient un peu plus susceptibles d'être rémunérés pour le temps supplémentaire (55 % par rapport à 44 %).

Le temps supplémentaire est un peu plus fréquent dans l'ouest que dans l'est du pays: les taux les plus élevés étaient en Alberta (21 %) et les plus faibles à l'Île-du-Prince-Édouard (13 %). Les proportions de personnes effectuant du temps supplémentaire rémunéré ou non étaient relativement élevées dans les régions métropolitaines suivantes: Calgary, Kitchener-Waterloo, Ottawa-Hull, Saskatoon,

Edmonton, Windsor, Victoria, Winnipeg et Hamilton. Un cinquième des employés de ces régions faisaient des heures supplémentaires. À Windsor, Edmonton et Halifax (moyenne de 9,7 à 10,1 heures), le nombre d'heures supplémentaires rémunérées était un des plus élevés; à Victoria (6,3) et à Vancouver (7,1), un des plus faibles.

Le numéro d'hiver 1997 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001-XP, 18 \$ / 58 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements au sujet de l'article intitulé «Redistribution des heures supplémentaires», communiquez avec Diane Galarneau au (613) 951-4626. Pour l'article intitulé «Heures supplémentaires: la situation actuelle», communiquez avec Doreen Duchesne au (613) 951-6379, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■

## Performance économique et faible revenu dans les familles

1973 à 1995

Une nouvelle étude indique que la croissance économique réduit efficacement l'incidence de faibles revenus dans tous les types de familles. Cette efficacité dépend cependant de la façon dont les gains tributaires de l'expansion sont distribués entre les groupes familiaux. Depuis le début des années 80, l'effet de la croissance économique sur la réduction de l'incidence des faibles revenus a diminué dans tous les groupes familiaux.

Entre 1973 et 1995, les familles monoparentales ont connu le taux le plus élevé de faible revenu, avec une moyenne annuelle de 56,5 %. Les couples sans enfants ont connu le plus faible, avec 9,6 %.

### Le taux de faible revenu est plus élevé dans les familles monoparentales

	Personnes seules	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles monoparentales
1973	40,3	10,6	15,8	59,9
1981	32,8	7,3	10,2	48,4
1995	37,2	10,1	12,8	53,0
Moyenne: 1973 à 1995	37,9	9,6	13,0	56,5

### La croissance économique réduit les taux de faible revenu

Aux fins de cette étude, la croissance économique est représentée par les variations du taux d'emploi. Lorsque le taux d'emploi augmente, les taux de faible revenu diminuent et vice versa. Ainsi, le taux d'emploi est passé de 57,1 % en 1983 à 62,4 % en 1989, alors que le taux global de faible revenu diminuait de 21,1 % à 17,0 %.

L'amélioration de l'économie contribue à réduire la proportion des familles à faible revenu dans la population, essentiellement en augmentant les revenus qu'elles gagnent sur le marché du travail. Les chômeurs ont une meilleure chance de trouver de l'emploi. Les travailleurs ont une meilleure chance de trouver un emploi mieux rémunéré et les inactifs peuvent chercher du travail et en trouver.

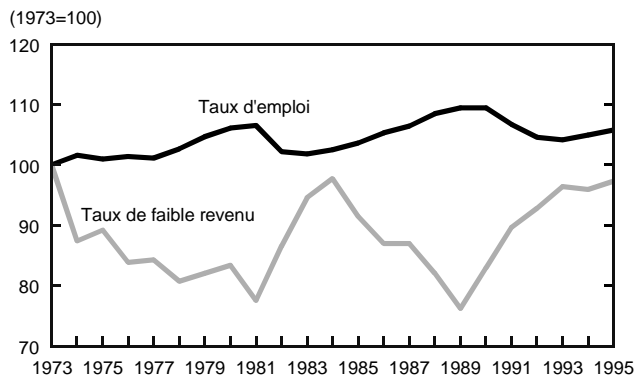
#### Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un document de recherche intitulé «Existe-t-il des liens entre la performance économique, les paiements de transfert, l'inégalité et le faible revenu?», qui paraît aujourd'hui. Les données sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1973 à 1995.

L'étude ne s'applique qu'aux familles dont le chef avait moins de 65 ans. Les taux de faible revenu sont calculés au moyen des seuils de faible revenu (SFR) avant impôt établis par Statistique Canada en 1992 et rajustés tous les ans en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation. Pour cette étude, on a considéré qu'une famille avait un faible revenu lorsque son revenu total avant impôt (le revenu tiré du marché du travail plus le revenu de placements plus tous les paiements de transfert) était inférieur au SFR.

Le revenu du marché a été défini comme étant le revenu total avant impôt moins les paiements de transfert. Il est formé essentiellement du revenu tiré du marché du travail. L'inégalité se mesure par le coefficient de Gini, calculé au moyen du revenu du marché pour famille. Les taux d'emploi reflètent le nombre de personnes occupant un emploi en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

### Le taux de faible revenu recule lorsque le taux d'emploi progresse



Entre 1973 et 1995, l'effet de la croissance économique a été le plus marqué chez les couples avec enfants et le moins marqué chez les familles monoparentales. En moyenne, une augmentation d'un point du taux d'emploi entre 1973 et 1995 entraînait une baisse de 5,5 % du taux de faible revenu pour les couples avec enfants. En comparaison, le recul était de 3,4 % pour les couples sans enfants, de 1,7 % pour les personnes seules et de seulement 1,4 % pour les familles monoparentales.

Il semble donc que les familles se trouvant au bas de l'échelle de distribution des revenus ont profité d'une amélioration de la performance économique quoique la croissance économique ait eu tendance à s'effriter pendant la période de 23 ans.

**La croissance économique est moins efficace depuis les années 80 dans la réduction de l'incidence des faibles revenus**

L'étude a révélé que l'efficacité de la croissance économique pour contrer les faibles revenus chez les familles canadiennes semble aussi diminuer.

Depuis le début des années 80, l'effet de la croissance économique s'est affaibli pour tous les types de familles en raison de l'inégalité croissante. Autrement dit, les familles se trouvant au bas de l'échelle de la distribution des revenus n'ont pas eu leur juste part des gains d'emploi et de rémunération des récentes expansions économiques.

L'étude a également révélé que les personnes seules sont les principales victimes de cette perte d'efficacité. Alors que pour une augmentation d'un point du taux d'emploi, le taux de faible revenu avait fléchi de 1,01 % en 1981, il n'a fléchi que de seulement 0,74 % en 1995. Cet écart représente un recul de

27 %. Entre 1981 et 1995, la plus faible diminution d'efficacité (de 10 %) a été observée chez les familles monoparentales.

**Efficacité d'une augmentation d'un point du taux d'emploi sur la réduction du taux de faible revenu**

	Personnes seules	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles mono-parentales
	%			
1981	1,01	2,82	4,12	0,71
1989	0,91	2,70	3,99	0,68
1995	0,74	2,41	3,68	0,64
% de diminution: 1981 à 1995	27	11	12	10

Pour commander le document *Existe-t-il des liens entre la performance économique, les paiements de transfert, l'inégalité et le faible revenu?*, communiquez avec le Comité d'étude des publications, Direction des études analytiques au (613) 951-6325.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Myles Zyblock au (613) 951-5132 ou avec Zhengxi Lin au (613) 951-0830, Direction des études analytiques.■

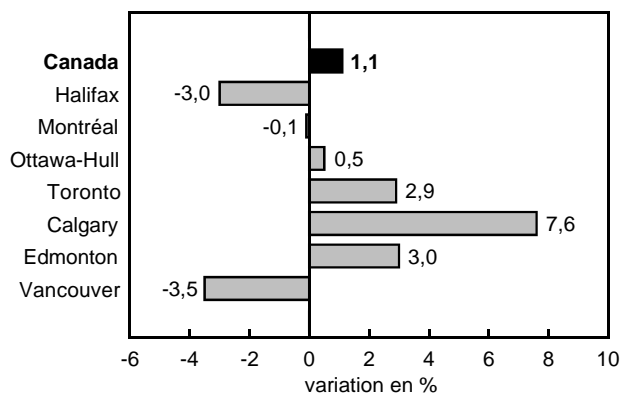
## AUTRES COMMUNIQUÉS

### Indice des prix des logements neufs

Octobre 1997

L'indice des prix des logements neufs a augmenté de 1,1 % en octobre dernier par rapport à octobre 1996. De septembre à octobre, l'indice des prix des logements neufs a diminué de 0,1 %. Il s'agit de la première diminution mensuelle depuis octobre 1996.

Indice des prix des logements neufs  
octobre 1996 à octobre 1997



Les plus importantes augmentations mensuelles ont été celles de St. Catharines-Niagara (+1,3 %), Calgary (+1,0 %) et Edmonton (+0,8 %). Quelques entrepreneurs en construction résidentielle y avaient inclus l'augmentation des coûts de la construction dans le prix des maisons, un marché des plus dynamiques. Des augmentations moins importantes ont été observées dans plusieurs autres villes, les constructeurs réagissant à la confiance plus élevée des consommateurs et aux taux d'intérêt favorables. Ces augmentations n'ont toutefois pas été suffisantes pour contrebalancer les diminutions importantes observées à Charlottetown (-1,3 %) et à Vancouver (-1,0 %) ainsi que d'autres diminutions moins importantes dans certaines villes. Selon les constructeurs, ces diminutions ont été occasionnées par des conditions de marché très concurrentielles.

### Indice des prix des logements neufs

(1986=100)

	Oct. 1997	Oct. 1996	Sept. à oct. 1997
	var. en %		
<b>Canada</b>	<b>132,9</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,1</b>
Maisons seulement	123,1	1,7	-0,1
Terrains seulement	165,7	0,4	0,1
St. John's	122,8	-2,5	-
Halifax	117,8	-3,0	-0,2
Charlottetown	115,3	-2,0	-1,3
Saint John-Moncton-Frédéricton	108,9	-4,2	0,2
Québec	133,5	0,2	0,6
Montréal	137,4	-0,1	0,1
Ottawa-Hull	119,5	0,5	-0,2
Toronto	139,9	2,9	0,1
Hamilton	131,3	4,9	-0,2
St. Catharines-Niagara	129,1	6,2	1,3
Kitchener-Waterloo	124,1	2,5	0,3
London	142,5	0,8	-
Windsor	134,3	4,7	0,1
Sudbury-Thunder Bay	135,4	-1,2	-
Winnipeg	121,0	1,3	-
Regina	140,2	3,7	0,1
Saskatoon	118,4	1,6	-
Calgary	155,4	7,6	1,0
Edmonton	149,3	3,0	0,8
Vancouver	123,0	-3,5	-1,0
Victoria	106,3	-2,8	-0,3

- Néant ou zéro.

### Données stockées dans CANSIM: matrice 2032.

Le numéro du quatrième trimestre de 1997 de *Statistiques des prix de la construction* (62-007-XPB, 24 \$ / 79 \$) paraîtra en mars 1998. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Elvira Marinelli au (613) 951-3350, Sous-section du service à la clientèle, Division des prix. Télécopieur: (613) 951-2848. Internet: [danipau@statcan.ca](mailto:danipau@statcan.ca). ■



## Estimations trimestrielles relatives aux caisses de retraite en fiducie

Deuxième trimestre de 1997

Les données sur le revenu, les dépenses et l'actif (valeur comptable et marchande) de l'ensemble des caisses de retraite en fiducie sont maintenant disponibles pour le deuxième trimestre de 1997.

L'actif des caisses de retraite en fiducie (449 milliards de dollars en valeur marchande à la fin du deuxième trimestre de 1997) est le deuxième en importance après celui des banques à charte et représente une des plus importantes réserves de capitaux au Canada. Ces caisses détiennent près de 90 % de l'actif placé dans les marchés financiers par les régimes de pension agréés.

### Données stockées dans CANSIM: matrice 5749.

Le numéro du deuxième trimestre de la publication *Estimations trimestrielles relatives aux caisses de retraite en fiducie* (74-001-XPB, 19 \$ / 62 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Gabriella Martello au (613) 951-4012 (internet: [versgab@statcan.ca](mailto:versgab@statcan.ca)) ou avec Thomas Dufour

au (613) 951-2088 (internet: [dufotho@statcan.ca](mailto:dufotho@statcan.ca)), Section des pensions, Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

## Tuyaux et tubes en acier

Octobre 1997

En octobre, la production de tuyaux et de tubes en acier s'est chiffrée à 250 908 tonnes métriques, en hausse de 11,9 % par rapport aux 224 206 tonnes métriques produites en 1996.

La production cumulative en 1997 s'élève à 2 009 855 tonnes métriques, en hausse de 12,1 % comparativement aux 1 793 203 tonnes métriques de la même période en 1996.

### Données stockées dans CANSIM: matrice 35.

Le numéro d'octobre de *Tuyaux et tubes en acier* (41-011-XPB, 7 \$ / 62 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. Internet: [shinand@statcan.ca](mailto:shinand@statcan.ca). ■

## NOUVELLES PARUTIONS

**Produits chimiques industriels et résines synthétiques**, octobre 1997

**Numéro au catalogue: 46-002-XPB**

(Canada: 7\$/62\$; à l'extérieur du Canada: 7\$US/62\$US).

**Véhicules automobiles – ventes de carburants**, 1996

**Numéro au catalogue: 53-218-XPB**

(Canada: 28\$; à l'extérieur du Canada: 28\$US).

**Guide statistique de l'énergie**, novembre 1997 (version papier)

**Numéro au catalogue: 57-601-UPB**

(Canada: 387\$; à l'extérieur du Canada: 387\$US).

**Guide statistique de l'énergie**, novembre 1997 (version électronique)

**Numéro au catalogue: 57-601-XDF**

(Canada: 284\$; à l'extérieur du Canada: 284\$US).

**L'emploi et le revenu en perspective**, hiver 1997

**Numéro au catalogue: 75-001-XPF**

(Canada: 18\$/58\$; à l'extérieur du Canada: 18\$US/58\$US).

**Les prix n'incluent pas les taxes de vente.**

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1997. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

### Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPB, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

**Pour commander les publications par téléphone:**

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:

**1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez:

**1 613 951-7277**

Pour envoyer votre commande par télécopieur:

**1 800 889-9734**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:

**1 800 700-1033**

Internet:

**order@statcan.ca**

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**